



Les éco-lots ont obtenu une aide dans le cadre du programme LEADER pour financer les conseils d'un architecte.

Ils sont 5 Voironnais et ils ont décidé de construire un habitat participatif. Présentation de ce projet de logement pas tout à fait comme les autres qui devrait être livré en janvier 2019.

S'unir pour construire son logement

Au début le groupe ainsi constitué envisage de chercher un terrain pour construire un immeuble de 10 à 12 logements. La prospection foncière s'avère compliquée car le

groupe se retrouve en concurrence avec des promoteurs forcément plus rapides. Après plusieurs échecs et devant la difficulté de trouver le terrain adéquat pour mener à bien leur projet, Elisabeth et Louis-Marie proposent d'utiliser le terrain de leur maison situé à Voiron pour construire une copropriété de 5 logements « Le Préau des colibris⁽¹⁾ ». Afin de favoriser l'intergénérationnel, 2 appartements en location seront destinés en priorité à des familles. La question environnementale n'a pas été oubliée bien sûr avec notamment le choix de matériaux « propres » et l'implantation de panneaux solaires thermiques pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire. Un toit citoyen, de production locale d'électricité, sera également installé, avec l'aide de BUXIA Énergies⁽²⁾.

« Aujourd'hui le chantier est en cours, mais ce projet d'habitat demande du temps car nous sommes auto-promoteurs. Une fois le terrain trouvé, il a fallu construire un projet commun, faire face à la frilosité des banques, des assurances qui connaissent mal ce genre de démarche. Mais au final, ni le temps, ni les difficultés n'ont jamais entamé notre enthousiasme ! » précise Joëlle.

Tout a commencé il y a 10 ans quand Elisabeth, Louis-Marie, Joëlle et Marie-Claude rejoignent Les Éco-lots, une association qui rassemble alors une douzaine de personnes intéressées pour se lancer dans l'aventure de l'habitat participatif. Si on entend régulièrement parler de ce type de logement, on ne sait pas toujours bien de quoi il s'agit : une sorte de colocation ? Une communauté ? Une maison construite en commun ? Les « a priori » sont nombreux mais il s'agit le plus généralement d'un immeuble de taille réduite composé d'appartements individuels avec des espaces mutualisés : jardin, salle commune, buanderie... Le tout porté par un groupe partageant les mêmes valeurs de solidarité, de convivialité et d'entraide. Bref : adeptes du chacun pour soi, passez votre chemin ! L'idée est simple : vivre chez soi, mais tout en partageant un lieu et des valeurs avec d'autres personnes.

+ d'infos

Pour en savoir plus sur l'habitat participatif : www.leshabiles.org

(1) En référence au mouvement des Colibris créé par Pierre Rahbi.
(2) www.buxia-energies.fr